



Bourse aux vêtements de l'association « les petits boutons » à JANVRY

Cette bourse est ouverte à tous!... 2 fois par an.

Enfants, ados, adultes, ski (l'hiver), linge de maison, matériel, jeux, puériculture.

- **Dépôt des articles: le vendredi de 9h30 à 18h.**
- **Vente : le samedi de 9h à 16h**
- **Vente des articles invendus, à moins 10%, le dimanche** pour les bénévoles et des acheteurs motivés.
- **Reprise des articles invendus: le dimanche de 18h à 19h.**

La bourse aux vêtements connaît un grand succès depuis plus de 24 ans, avec près de 9000 articles déposés, 200 déposants, 150 bénévoles et près de 600 participants qui viennent déposer et profiter de bonnes affaires à la petite ferme de Janvry.

1) Dépôt :

- La procédure de dépôt est faite sur le site : www.lespetitsboutons.fr

1 liste de 40 articles, par déposant. Elle peut être augmentée si la personne (ou famille proche) fait du bénévolat. Les déposants créent leur liste et étiquettes sur le site internet.

Le nombre d'articles pouvant être confirmés par les déposants est limité sur le site à 9000 articles. Compteur sur le site.

Pour tout renseignement, mail de préférence: lespetitsboutons@orange.fr (tel : 06 12 17 46 20 pour bénévolat uniquement)

- Disposition des articles dans les locaux de JANVRY: Les articles sont triés par âge et sexe.
 - de 0 à 3 ans avec petite et grosse puériculture, grossesse et chaussures jusqu'à P24.
 - de 4 à 6 ans et de 7 à 12 ans
 - femmes de 14 ans à T 50 et plus
 - cabines d'essayage à côté des salles femme
 - homme de 14 ans à T50 et plus avec cabine essayage.
 - Linge de maison. Chaussures P25 à P46
 - Jeux, livres, DVD, déguisements, articles de sport...
- Jour du dépôt : Accueil, enregistrement-contrôle des articles, caisse pour régler le droit de dépôt de **0.20€** par article inscrit sur le site. Puis aide à la disposition des articles dans les salles selon les âges.

2) Vente :

Les articles sont disposés par âge sur portants et tables. Les articles encombrants achetés sont gardés en échange d'une étiquette.

L'enregistrement des articles achetés se fait avec des scanners qui lisent les étiquettes sur l'article qui est ensuite mis dans un sac. Puis l'acheteur passe à la caisse pour effectuer son règlement (chèque, espèces ou carte) avec la facture qui est imprimée automatiquement.

Le sac d'achat sera récupéré à la sortie sur présentation de la facture tamponnée.

Les acheteurs ont la possibilité de réserver des articles choisis moyennant la présentation d'une pièce d'identité permettant de venir les chercher avant 16h.

Une dégustation de crêpes, sandwiches, boissons régale les acheteurs. Crêpes et boissons sont offertes aux bénévoles ainsi qu'un sandwich à prix préférentiel.

Les réclamations pour des articles défectueux uniquement, ne sont acceptées que jusqu'au dimanche soir : 20h.

- Gestion des ventes :

Les étiquettes des articles vendus sont scannées et cela permet d'obtenir pour chaque déposant un document récapitulatif des articles vendus et du montant à percevoir. Le règlement par chèque sera envoyé à chaque déposant par courrier environ 10 jrs après.

L'association retient 15% sur la vente. Le déposant touche 85% du montant total de sa vente.

3) Articles invendus :

Les articles sont à retirer le dimanche de 18h à 19h ou donnés à des associations caritatives.

Une vente des articles invendus a lieu le dimanche à moins 10% (part association baissée), pour les bénévoles et les acheteurs disposés à fouiller dans les tas.

4) Bénévolat :

Plus de 1000h d'aide sont nécessaires à l'organisation de cette grande manifestation associative ouverte à tous. (environ 150 bénévoles)

Les bénévoles apportant une aide d'au moins 4h, peuvent venir acheter quelques articles (limités) le samedi de 8h à 8h30.

Le nombre d'heures de bénévolat inscrit détermine des avantages au dépôt: augmentation articles déposés et réduction au dépôt.

Merci à toutes les bénévoles, sans qui cette bourse n'existerait pas.

Carole organisatrice de la Bourse aux Vêtements pour l'association « les petits boutons »